



**Eglise Protestante Unie de France  
Région luthérienne de Paris**

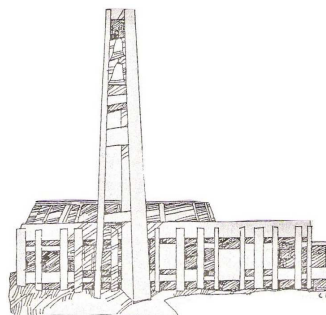
**Paroisse Luthérienne Saint-Marc de Massy  
Presbytère**

6, Allée du Japon 91300 Massy

Tél : 01 69 20 31 06

Adresse électronique :

[EELF.StMarc.conseil@gmail.com](mailto:EELF.StMarc.conseil@gmail.com)



**Eglise Luthérienne Saint-Marc**

A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/  
rue des Anglais, Massy (sous l'opéra)

[www.saintmarcdemassy.org](http://www.saintmarcdemassy.org)

**Service divin :**

Les dimanches et jours de fêtes à 10h30

**Ecole du dimanche :**

le dimanche pendant le service divin

**FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES**



F.I.P. n° 1210 – 36<sup>ème</sup> année – du 13 au 27 octobre 2013

**Lectures bibliques :**

20 octobre : (29<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire ; Exode 17,8-13 ; 2 Timothée 3,14-4,2 ; Luc 18,1-8)

27 octobre : (Fête de la Réformation ; Esaïe 12,1-6 ; Romain 1,16-17.2, 28-30 ; Jean 6,63-69)

3 novembre : (Service des affligés. Job 19,21-27 ; 1 Thessaloniens 4,13-18 ; Jean 14,1-6)

<p><b>Cercle Saint Marc</b></p>	<p>Nous nous réunirons <b>le samedi 19 octobre à l'église Saint-Marc à 12h00</b>. Repas tiré des sacs avant la réunion proprement dite.</p>
<p><b>Repas paroissial</b></p> 	<p>Le prochain repas convivial avant l'hiver aura lieu le <b>dimanche 20 octobre, à l'issue du culte</b>. Merci de réserver la date et de vous inscrire sur la feuille sur la table de presse.</p>
<p><b>Culte de Maison</b></p> 	<p>Le Pasteur organisera de manière régulière, dans la journée et en semaine, des cultes de maison chez les personnes qui ne peuvent plus se déplacer à l'église. Si vous souhaitez participer à un culte ou l'accueillir chez vous, merci de contacter le Pasteur au 01 69 20 31 06. <b>Le premier culte aura lieu chez Melle Christiane Braesch, à Gif-sur-Yvette, le 24 octobre à 15H.</b></p>
<p><b>Culte de la réformation</b></p>	<p>Il sera célébré à l'Eglise Evangélique Baptiste (17 Voie de Wissous, Massy) en commun avec nos frères et sœurs de Palaiseau et de Massy <b>le dimanche 27 octobre à 11H</b>. Pas de culte à Saint-Marc ce jour-là.</p>
<p><b>Service des affligés</b></p>	<p>Le culte du <b>dimanche 3 novembre à 10h30</b> sera l'occasion de soutenir par notre prière et notre sympathie tous les paroissiens qui ont été touchés par le deuil durant ces derniers mois.</p>
<p><b>Catéchisme</b></p>	<p>Reprise du catéchisme <b>dimanche 3 novembre à 12h30</b> à l'issue du culte. Prévoir une bible, un classeur grand format et un repas tiré des sacs.</p>

**Quelques-unes des activités de notre pasteur :**

- mardi 15 octobre : formation à l'Institut protestant de Théologie sur le thème de la liturgie
- jeudi 17 octobre : participation avec ses collègues prêtres et pasteurs à la commission œcuménique de l'Essonne sur le thème du mariage

- vendredi 18 octobre : participation avec ses collègues de l'inspection luthérienne à la réunion pastorale mensuelle
- mercredi 23 octobre : participation à un groupe de supervision au siège de la FPF.

### **Echos de notre assemblée d'Eglise**

Dimanche 6 octobre 2013, une assemblée d'Eglise s'est tenue. Deux thèmes ont été abordés.

#### **1/ Les finances.**

Tout d'abord, notre paroisse réalise la gravité de la situation financière de l'Inspection. Elle pense que maintenir des lieux de culte quasi vides n'est pas souhaitable. En effet, ces derniers représentent un poids financier insoutenable pour l'Inspection mais aussi une charge de travail épuisante pour les pasteurs qui desservent ces lieux. Il est nettement préférable de maintenir le nombre de postes pastoraux avec un nombre restreint d'églises. Les pasteurs pourront ainsi accomplir correctement leur mission. Ensuite, notre assemblée est très inquiète du fait des comptes déficitaires de notre Inspection. Pour elle, il serait impensable de voter un budget déficitaire pour 2014.

Enfin, l'assemblée aimerait être informée de l'utilisation de la partie de la cible qui ne sert pas à la rémunération des pasteurs.

#### **2/ La création d'une région bi-confessionnelle.**

Deux tendances se dessinent lors de notre assemblée.

La première est favorable à la création d'une région unie. Tout d'abord, cela permettrait d'optimiser les ressources financières et humaines grâce à un effet de synergie entre les églises réformées et les églises luthériennes. De plus, la spiritualité luthérienne pourrait enrichir la région unie, ce qui n'est pas possible en restant dans une attitude isolationniste.

La deuxième tendance est nettement plus réservée. Face au nombre important d'églises réformées, elle craint que la minorité luthérienne soit finalement absorbée et disparaisse.

Par contre, notre assemblée est unanime sur le fait que la liturgie luthérienne doit être conservée. Elle représente une richesse. Elle est aussi un moyen terme réussi entre la messe catholique et le culte réformé. De ce fait, le luthéranisme constitue un pont entre les mondes catholique et réformé et, par suite, un élément important à préserver sur le chemin vers l'unité des chrétiens.

Quelles que soient les décisions prises dans les domaines financier et institutionnel, les paroissiens de Massy ont conscience qu'il est vital que Saint-Marc soit une église dynamique, rayonnante et missionnaire. C'est sa raison d'exister.

#### **Autour de nous**

► **Paris d'espérance à Bercy le 29 septembre** : les paroissiens de Massy présent à cet évènement ont été heureux d'être rassemblés avec les 13 000 protestants présents pour ce temps de partage, de louange très fort, qui a montré la vitalité et la diversité du protestantisme. Cela nous a donné l'envie de faire le voyage à Lyon dans 4 ans pour la prochaine rencontre à l'occasion des 500 ans de la Réforme initiée par Martin Luther.

► **Paroisse de Bourg-la-Reine** : jeudi 17 octobre, à 20h30, rue Ravon, soirée avec Corina Combet Galland, qui ouvre le parcours de lecture de « textes charnières » entre l'Ancien et le Nouveau Testament : **La figure d'Abraham dans les lettres de Paul.**

► **Bulletins des paroisses de Bourg-la-Reine et de Palaiseau** à disposition sur le présentoir.

**Adressez vos versements (offrande dominicale nominative) à l'ordre d'ACEPU St Marc.**  
Crédit Lyonnais agence 8941, compte 79242Q, RIB 30002 08941 0000079242Q 66 LCL Orsay 08941.

**Le trésorier recommande les virements automatiques ou ponctuels mensuels** : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent en communiquant les informations ci-dessus ou de créer le compte bancaire pour une gestion en ligne.

*Le produit des collectes en espèces au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony, AESMMA*